

DISCOURS À LIGNIERES – 1<sup>er</sup> AOÛT 2003, par  
M. PIERRE CORNU,  
Procureur de la République et canton de Neuchâtel

---

Mesdames et Messieurs les membres des autorités,  
Chères concitoyennes et chers concitoyens,  
Mesdames et Messieurs,

Que fêtons-nous le 1<sup>er</sup> août ?

Un Pacte fédéral conclu en 1291 entre les gens des vallées d'Uri, Schwyz et Unterwald. Ce pacte constituait principalement un traité défensif, dirigé contre l'impérialisme autrichien de l'époque. Les communautés se promettaient réciproquement de se prêter n'importe quels secours, appui et assistance, sans ménager ni leurs vies ni leurs biens, contre tous ceux qui attenteraient à leurs personnes ou à leurs biens. Les peuples de Suisse centrale voulaient unir leurs destins, à perpétuité si Dieu le voulait bien.

C'était la naissance de la Confédération et ce n'était qu'un début, même si ceux qui ont signé le pacte de 1291 n'imaginaient sans doute pas qu'ils donnaient ainsi la première impulsion à un processus qui unirait, sept siècles et quelques guerres plus tard, 26 cantons et demi-cantons, catholiques et protestants, alémaniques, romands, italophones et romanches, riches et moins riches, et tout cela dans un Etat fédéral, démocratique et moderne.

Maintenant, pour certains, la Suisse n'existe pas. C'est en tout cas ce que disait le pavillon suisse à l'Exposition universelle de Séville, pavillon d'ailleurs payé par la Confédération.

Alors, faut-il encore fêter le 1<sup>er</sup> août et la Confédération suisse ? Avons-nous encore des raisons d'être fiers de notre pays ? La Suisse mérite-t-elle qu'on l'aime ?

A toutes ces questions, je réponds par un "oui" résolu, parce que je crois que, même si tout n'est évidemment pas parfait, la Suisse a plutôt bien réussi l'exercice consistant à traverser les siècles en progressant régulièrement et en s'efforçant de toujours mieux garantir l'existence et le bien-être de ses habitants.

La fête du 1<sup>er</sup> août me semble un bon moment pour mesurer le chemin parcouru depuis 1291.

Parlons d'abord de **SECURITE EXTERIEURE**, puisque c'était là l'objet principal du Pacte fédéral.

Relevons d'emblée que, contrairement à la situation prévalant en 1291, l'Autriche ne constitue plus une menace pour la Suisse, sinon dans le domaine du ski alpin, où nos voisins de l'est manifestent une fâcheuse tendance à accaparer les places d'honneur.

Mais après que les Suisses ont dû se battre pour leur liberté à Sempach et Morgarten, à Marignan, au Grauholz et en bien d'autres endroits encore, après que notre armée a dû être mobilisée pendant deux guerres mondiales au XX<sup>ème</sup> siècle (et pas pour rien, d'ailleurs), après que le bruit des chenilles des chars soviétiques nous a alarmés, quand il retentissait à Budapest, à Prague et à Berlin, on ne voit plus très bien, à l'heure actuelle, d'où pourrait venir une agression militaire contre notre pays.

Nous pouvons en être heureux, mais devons aussi reconnaître l'efficacité du système de défense de l'Europe occidentale mis en place hors de nos frontières et durant les dernières décennies, système dont nous avons largement profité même si nous n'y participions pas. Je parle ici de l'OTAN, dont le parapluie a évité que l'orage qui couvait plus à l'est éclate sur notre pays, comme sur ceux qui nous entourent.

Cela ne veut pas dire que la Suisse devrait adhérer à l'OTAN. Mais nous ne pouvons pas éviter de collaborer avec elle, car la sécurité européenne à long terme - et donc la sécurité extérieure de la Suisse - ne sera garantie que si chacun y apporte sa contribution. Il existe des voies nous permettant de ne pas rester à l'écart de l'Europe militaire, tout en conservant l'indépendance et la neutralité qui nous ont toujours profité.

Il n'est pas exagéré de dire que, depuis la chute de l'Empire communiste, nous jouissons d'une sécurité extérieure dont la Suisse n'avait connu aucun équivalent depuis 1291.

La situation de notre **SECURITE INTERIEURE** est moins réjouissante. Si on lit le rapport publié par l'Office fédéral de la police sur la situation en 2002, on constate notamment une augmentation des infractions contre la vie et l'intégrité corporelle, qui ont plus que doublé depuis 1983. Le nombre de jeunes gens auteurs d'actes de ce genre augmente lui aussi. Ces constats ne laissent pas d'inquiéter.

Certes, la Suisse demeure l'un des pays les plus sûrs. Il faut néanmoins prendre des mesures pour qu'elle le reste et pour améliorer la situation, autant que possible.

Parmi les mesures envisageables, on peut proposer une augmentation des effectifs de sécurité, sans pour autant vouloir mettre un policier derrière chaque citoyen. Il y a d'ailleurs de la marge entre une augmentation raisonnable et nécessaire des effectifs et la création d'un Etat policier, que personne de sérieux n'appelle de ses vœux.

Pour lutter contre la délinquance juvénile, il faut intensifier les mesures de prévention et de suivi, pour les jeunes en difficulté ou qui pourraient le devenir. Quand un jeune se trouve sur une mauvaise pente, un diagnostic posé rapidement et une aide appropriée peuvent souvent remettre ce jeune sur les rails. Mieux vaut prévenir que devoir recourir ensuite à des mesures répressives.

Il faut aussi mener une lutte plus décidée contre la criminalité étrangère, qui constitue une part trop importante de la criminalité en général (entre 50 et 80 % des crimes et délits graves, selon le type d'infraction). Dans leur immense majorité, les ressortissants étrangers qui vivent en Suisse s'y intègrent, travaillent, ne posent de problème à personne et enrichissent notre pays. Ils ont le droit de vivre paisiblement en Suisse, à l'abri de réactions xénophobes entraînées par les actes de la faible minorité qui ne respecte pas nos lois.

Pour lutter contre la criminalité étrangère, on peut renforcer l'aide au développement et les programmes internationaux de maintien de la paix, mais aussi prendre des mesures plus fermes contre les étrangers qui ont commis des crimes en Suisse et adhérer aux accords de Schengen et de Dublin.

Le développement de l'extrémisme politique violent, qu'il soit de gauche ou de droite, pose problème. Après la pénible affaire des fiches, dont une CEP avait dû s'occuper en 1990, notre Parlement a vu le diable dans chaque fiche de police et dans chaque investigation à caractère politique. Il a donc rogné les pouvoirs d'enquête des autorités chargées de lutter contre l'extrémisme violent. Les groupes néo-nazis et gauchistes ne peuvent plus être surveillés comme ils le devraient, avec le résultat qu'ils prolifèrent et sèment le trouble à chaque fois que l'occasion leur en est donnée. Une révision de la loi sur la sécurité intérieure paraît s'imposer.

Il n'est pas question de noircir le tableau, car il est toujours beaucoup plus sûr de se promener à Neuchâtel ou à Lignières qu'à Moscou ou même à Besançon, ou encore dans de nombreux lieux, à l'étranger, que les Suisses choisissent pour y passer leurs vacances. Mais je crois que le moment est venu de se poser des questions et d'y apporter les réponses nécessaires.

Changeons de sujet et abordons celui des **DROITS DEMOCRATIQUES**. En 1291, ces droits existaient là où le peuple se rassemblait en landsgemeinde, mais la plupart de ceux qui habitaient dans ce qui est aujourd'hui la Suisse ne jouissaient que d'un droit, celui de se taire. Maintenant, le peuple a plutôt tendance à se plaindre qu'on le consulte pour tout et pour rien, en d'autres termes qu'on le dérange sur des sujets qui ne l'intéressent pas ou, plus ennuyeux, auxquels il ne comprend rien. Il est vrai que notre Parlement a tendance à produire des projets de lois compliqués et, pour être franc, difficilement compréhensibles, même pour un juriste. Il est vrai aussi que, parfois, les objets soumis au vote n'ont rien d'enthousiasmant, comme quand il a fallu dire si, oui ou non, on pouvait construire une indispensable conduite

de gaz en direction du Val-de-Travers. Mais il faut rappeler que la démocratie directe constitue la meilleure garantie contre les abus qu'entraînerait un pouvoir concentré dans les mains de quelques-uns. L'actualité récente à propos des votations populaires sur les naturalisations a montré que, pour le Tribunal fédéral, le peuple n'avait pas toujours raison. Je ne critiquerai pas cette décision, dont le fondement juridique me paraît assez indiscutable. A titre personnel, je pense d'ailleurs que les naturalisations doivent effectivement échapper à la votation populaire, mais j'avoue que la décision du Tribunal fédéral me pose un problème, dans la mesure où des juges retirent au peuple un droit qu'il avait obtenu démocratiquement. Cette décision n'enlève cependant rien au fait que la Suisse est probablement le pays où les droits populaires sont le plus développés, ce dont on ne peut que se féliciter.

C'est sans doute dans le domaine de la **PREVOYANCE ET DE L'AIDE SOCIALES** que le chemin parcouru depuis le Moyen Age, et même depuis le début du 20<sup>ème</sup> siècle, a été le plus impressionnant. Alors que, voici encore quelques dizaines d'années, chacun devait se débrouiller avec ses proches pour assurer son existence tant bien que mal (et souvent plus mal que bien), sous réserve de distributions occasionnelles de vivres aux plus nécessiteux, l'Etat social a connu un développement remarquable, avec par exemple l'AVS, l'assurance-chômage, et l'aide sociale destinée à celles et ceux qui tombent malgré tout dans le dénuement. C'est là un progrès extraordinaire qui fait que, normalement, plus personne ne doit avoir faim ou froid et que le plus grand nombre peut vivre dans une relative aisance.

Actuellement, le financement de ces mesures sociales indispensables pose des problèmes. Notre population vieillit, grâce aux progrès de la médecine et à des conditions de vie bien moins

dures qu'autrefois. La part des cotisants s'amenuise, par rapport à la population des bénéficiaires de rentes. Nous devons cependant garantir que nous, nos enfants et ceux qui viendront après eux pourrons aussi bénéficier de mesures sociales comparables. Faut-il retarder l'âge de la retraite, au risque d'accroître le chômage ? Faut-il plutôt augmenter le montant des cotisations paritaires, au risque de désavantager notre industrie d'exportation par le renchérissement des produits suisses ? Faut-il baisser les rentes, avec les conséquences que cela suppose ? Faut-il pratiquer une politique d'encouragement à la famille, afin d'augmenter, à terme, le nombre des cotisants ?

Pour ma part, j'opterais volontiers pour des mesures encourageant les couples à avoir des enfants, comme l'augmentation des allocations familiales ou encore l'encouragement à la construction de logements abordables destinés aux familles (celui qui a déjà cherché un 5 pièces à Neuchâtel sait de quoi je parle). Mais je crains que cela ne suffise pas et qu'il faudra aussi d'autres décisions, parfois douloureuses.

En tout cas, il ne saurait être question de défaire, au 21<sup>ème</sup> siècle, ce qui a été si difficile à construire au 20<sup>ème</sup> et ce qui a tant fait pour garantir au moins un minimum d'existence à tous nos concitoyens, jeunes et moins jeunes. Si on compare notre système social à celui des pays qui nous entourent, nous n'avons pas à rougir. Faisons qu'il en reste ainsi.

Dans les domaines de l'**ECONOMIE ET DE L'EMPLOI**, on peut avoir le sentiment que la sécurité se rétrécit. Pour les entreprises, qui peinent à assurer leur pérennité dans le tourbillon de la mondialisation et de la globalisation. Pour les personnes aussi, car la stabilité de l'emploi n'existe plus guère. Dans les dossiers de

postulations, il n'est pas rare de trouver ceux de jeunes gens âgés de 25 ans et qui ont déjà subi trois licenciements économiques, en raison de la faillite d'une société, de la restructuration d'une autre et de la vente d'une troisième à un groupe étranger. Il n'y a pas de solution-miracle, mais l'Etat peut apporter son aide aux entreprises et spécialement aux PME, qui constituent une part importante du tissu économique, par exemple en encourageant l'innovation, en accordant des déductions fiscales à ceux qui acceptent d'investir du capital-risque et en combattant les tracasseries administratives qui coûtent tant d'efforts et de temps aux entrepreneurs.

On ne peut pas parler d'économie à Lignières et échapper à quelques considérations sur l'**AGRICULTURE**. D'une économie pastorale au Moyen-Age et encore bien après, on a passé à une civilisation industrielle, puis à une ère où les services ont pris une grande importance. La part de l'agriculture s'est singulièrement rétrécie. Mais il faut rappeler l'évidence, qui est que la population doit quand même être nourrie. Et elle doit l'être avec des produits de qualité. L'exigence des consommateurs quant à la sécurité alimentaire ne peut pas être ignorée: chacun veut savoir d'où vient ce qu'il ou elle va mettre dans son assiette, si ces aliments ont été produits d'une manière qui respecte l'environnement et si leur qualité correspond aux normes en vigueur. A notre agriculture de s'adapter à ces exigences. Elle en a la capacité, même si l'aide de l'Etat restera nécessaire pendant un certain temps encore. L'agriculteur est aussi un entrepreneur. A l'Etat de l'encourager à cultiver cet esprit d'entreprise, à produire ce dont les consommateurs ont effectivement besoin et envie et à rechercher, notamment au sein des organisations interprofessionnelles, les meilleurs moyens d'assurer la survie de la branche. Et quand on parle de "malbouffe", il faut rappeler que jamais personne n'a été

contraint à entrer dans un MacDonald's, mais aussi qu'une offre attractive et suffisante d'aliments sains et de qualité peut contribuer à détourner les gens de manger n'importe quoi.

Aucun discours du 1<sup>er</sup> août ne peut s'achever sans une référence à l'**EUROPE**, cette Europe politique et économique qui se forme un peu comme la Confédération suisse s'est formée depuis 1291, par l'addition successive et progressive de nouveaux Etats.

Alors que je me trouvais à Strasbourg pour une conférence, en avril dernier, j'ai eu le privilège d'assister à la session du Parlement européen qui se prononçait sur l'adhésion de nouveaux Etats, en particulier d'Europe de l'Est. Charles Pasqua - qui n'est pas mon modèle en politique, mais dont je reconnais le sens de la formule - a notamment dit qu'il ne s'agissait pas d'élargir l'Europe à de nouveaux membres, mais bien de saluer chaleureusement ces frères qui rentraient enfin à la maison, après en avoir été tenus éloignés par le joug communiste.

La Suisse appartient à la même famille et devra, un jour, se résoudre à rejoindre la maison dont elle est si proche. Bien sûr, il ne s'agit pas de se précipiter et d'adhérer à l'Union européenne à n'importe quel prix et à n'importe quelles conditions. Mais le temps fera son œuvre et, dans dix, vingt ou trente ans, nous irons aussi à Strasbourg, pour entendre les députés européens nous accueillir comme des frères qui intègrent la place qui leur revient.

On pourrait aussi évoquer des questions de **SANTE PUBLIQUE**, pour rappeler notamment que le développement de la technologie et des soins médicaux a largement contribué à faire passer l'espérance de vie - et d'une vie dans des conditions de santé généralement bonnes - de 30 ans à 80 ans en quelques siècles. Les

dépenses de santé publique ont pris l'ascenseur de façon vertigineuse. Mais si des efforts de rationalisation et d'économies peuvent et doivent être entrepris, aucun d'entre nous ne serait prêt à renoncer à une part du bien-être que procure la médecine d'aujourd'hui. La santé a un coût. Il faudra bien trouver les moyens de le payer.

Il aurait sans doute fallu parler encore de **FORMATION ET DE RECHERCHE**, tant il est vrai que la Suisse, dépourvue de grandes ressources naturelles exploitables, ne peut espérer prospérer qu'en consacrant beaucoup de moyens à la formation académique et professionnelle de sa jeunesse, ainsi qu'à la recherche et au développement industriels.

Mais il est temps d'en arriver à quelques mots de **CONCLUSIONS**.

Quand on mesure le chemin parcouru depuis 1291, on ne peut qu'admettre que les signataires du Pacte fédéral ont accompli une œuvre utile, en posant les bases d'un développement qui a conduit, aujourd'hui, à une Suisse moderne qui supporte très largement la comparaison avec les Etats qui l'entourent, que l'on parle de droits démocratiques, de sécurité, de prévoyance sociale, d'économie, ou encore du bien-être de la population.

Nous avons donc d'excellentes raisons d'être fiers de ce que nos ancêtres ont réalisé, et aussi de notre pays. Bien sûr, des progrès restent à faire dans bien des domaines et il ne saurait être question de s'asseoir sur cet héritage, en oubliant d'agir pour assurer l'avenir.

Mais, un 1<sup>er</sup> août, nous avons le droit de nous reposer un peu et de souhaiter sans arrière-pensées un joyeux anniversaire à notre

bonne vieille Confédération helvétique, en lui disant que nous l'aimons et qu'elle nous paraît encore bonne pour quelques siècles, même s'il faudra de temps en temps lui faire subir un petit lifting.

A vous toutes et tous, je souhaite aussi une belle fête et une agréable soirée.